

Informatisation des examens à choix multiple

**Direction des moyens d'évaluation
Secrétariat du Conseil du trésor**

26 septembre 2014

Introduction

L'informatisation des examens à choix multiple constitue de plus en plus une image de marque et potentiellement un facteur d'attraction.

Ainsi, de 2010 à 2013, la Direction des moyens d'évaluation (DME), qui était alors au Centre de services partagés du Québec, a travaillé sur un projet en vue de vérifier la faisabilité d'informatiser éventuellement l'administration et la correction des examens à choix multiple.

Contexte actuel de l'évaluation dans la fonction publique et rôle de la DME

Contexte actuel :

- Administration de tests forme papier-crayon
- Important volume d'activités et répartition des séances d'examens sur tout le territoire
- Administrations simultanées (généralement la même journée)
- Possibilité d'appel devant la Commission de la fonction publique par les candidats estimant que la procédure a été entachée d'une irrégularité ou d'une illégalité

Rôle de la DME :

- La DME est responsable de conseiller les ministères et organismes (M/O) de la fonction publique pour toutes questions se rapportant aux moyens d'évaluation
- Elle élabore aussi des examens utilisés pour la sélection du personnel à la fonction publique.

Contexte – Enjeux éthiques

- Importance de l'équité et de l'égalité des chances dans l'emploi
- Impartialité – notamment lors de la correction
- Sécurité et confidentialité entourant les examens

Deux projets pilotes

Le premier projet pilote :

Vérifier l'équivalence entre la forme papier-crayon et la forme informatique.

Le deuxième projet pilote :

Vérifier la convivialité de la plateforme informatique pour les différentes formes d'examens à choix multiple.

Premier projet pilote

Date : Hiver et été 2012

Objectif : Vérifier l'équivalence entre la forme traditionnelle papier-crayon et celle informatique.

Échantillon : Les résultats à la forme informatique de 51 employés de la fonction publique de niveau technique ont été comparés aux résultats de 5524 candidats qui avaient déjà complété la version papier de l'examen dans un réel contexte de recrutement.

Mesure et évaluation : Examen d'analyse non verbal, d'une heure, composé de 25 questions. De plus, un questionnaire sociodémographique et de rétroaction a été élaboré pour recueillir des données auprès des participants.

Premier projet pilote

Centre de services partagés Québec

Analyse non-verbale

0% 0/4

Temps alloué : 15 min

Temps restant : 14:52

☆ 1. Indiquez la figure qui devrait se trouver à la place du point d'interrogation.

a) b) c) d) e)

Choix de réponses : a) b) c) d) e)

Aide

Toutes les questions Questions sautées Questions à réviser

1 2 3 4

Précédent Suivant

Premier projet pilote

Résultats

Les résultats des premières analyses n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle les résultats à l'examen en ligne sont équivalents à ceux de l'examen papier-crayon.

Par contre, les résultats de plusieurs études démontrent que les versions d'examens réalisées en ligne sont équivalentes à celles sur papier (Mead & Drasgow, 1993; King & Miles, 1995; Neumann & Baydoun, 1998; Donovan, Drasgow & Probst, 2000; Fox & Schwartz, 2002). Notons que certaines études ont démontré quelques différences significatives au plan purement statistique, mais de si faible importance que les auteurs ont considéré quand même que les deux versions sont équivalentes (Miles & King, 1998; Fouladi, McCarthyn & Moller, 2002; Noyes & Garland, 2008).

Limite de l'étude

Un grand nombre de participants impliqués dans un réel contexte de recrutement versus un petit nombre de participants volontaires à l'étude.

Deuxième projet pilote

Date : Printemps et été 2013

Objectif : Vérifier la convivialité des différentes formes d'examens à choix multiple sur la plateforme informatique.

Échantillon : 56 employés de la fonction publique de tous les niveaux d'emplois (soutien, technique, professionnel, etc.).

Deuxième projet pilote

Mesure et évaluation : Six courts extraits d'examens informatisés

- Habiletés professionnelles
- Français – communication écrite
- Analyse non-verbale
- Compréhension de lois et de règlements
- Aptitudes au travail de bureau
- Test de jugement situationnel avec questions à ordonnancer

Un questionnaire sociodémographique et de rétroaction a été élaboré pour recueillir des données auprès des participants.

Deuxième projet pilote

Habilités professionnelles

Centre de services partagés Québec

Habilités professionnelles

0% 0/4

Temps alloué : 15 min

Temps restant : 14:40

☆ 1. Votre collègue et vous avez décidé de diviser votre clientèle en deux groupes. Lui et vous devez donc partager des renseignements qui pourraient avoir des répercussions sur les services offerts à votre clientèle respective. Après un certain temps, vous vous rendez compte que votre collègue ne vous communique pas tous ces renseignements. Vous croyez même avoir perdu de la crédibilité auprès de certains clients. Que faites-vous, en premier lieu, pour régler ce problème avec votre collègue ?

- a) Vous demandez à votre collègue pourquoi il ne prend pas le temps de vous faire part des renseignements qu'il possède et qui pourraient vous être utiles. Vous lui dites que s'il ne change pas sa façon de faire, le service à la clientèle sera grandement affecté.
- b) Vous ne parlez pas pour l'instant du problème avec votre collègue pour ne pas compromettre la qualité de votre relation avec lui. Vous attendez qu'un problème avec un client se manifeste pour que votre collègue se rende compte des conséquences de sa façon d'agir.
- c) Vous dites à votre collègue que certains événements récents vous portent à croire qu'il pourrait être plus efficace qu'une seule personne interagisse avec les clients. Vous proposez que ce soit lui.
- d) Vous dites à votre collègue que certains événements récents vous portent à croire qu'il pourrait être plus efficace qu'une seule personne interagisse avec les clients. Vous proposez que ce soit vous.
- e) Vous dites à votre collègue que le fait qu'il ne partage pas les renseignements qu'il possède cause un problème dans la prestation de vos services. Vous lui proposez une méthode de communication qui permettra, de votre côté comme du sien, d'être informé de ce qui se passe à l'égard de la clientèle.

Aide

Toutes les questions Questions sautées Questions à réviser

1 2 3 4

Précédent Suivant

Deuxième projet pilote

Français – communication écrite

Centre de services partagés Québec

Français - communication écrite 0% 0/8

Temps alloué : 15 min
Temps restant : 14:53

Le choix d'un camp de vacances

Comment s'assurer de choisir un camp de vacances convenant à son enfant ? D'abord, on doit vérifier s'il souhaite réellement passer une, deux ou trois semaines à l'extérieur de la maison. On déterminera la longueur du séjour en se basant sur ses expériences antérieures hors de son milieu, ☆ 1. --Sélectionnez-- , à l'occasion d'une visite chez ses grands-parents ou chez des amis. A-t-il aimé son séjour ? A-t-il trouvé le temps long ? ☆ 2. --Sélectionnez-- , on discutera avec lui pour connaître le type de camp qui l'attire, ☆ 3. --Sélectionnez-- sans lui demander de prendre une décision immédiatement : Veut-il faire de la voile ? de l'informatique ? de la musique ? Un enfant peut ☆ 4. --Sélectionnez-- vouloir s'adonner à des activités intellectuelles, tandis qu'un autre se passionnera pour les activités sportives. Enfin, on pourra se rendre à la foire des camps de vacances pour y rencontrer les responsables des différents camps.

Aide

Toutes les questions Questions sautées Questions à réviser

1 2 3 4 5 6 7 8

Précédent Suivant

Deuxième projet pilote

Compréhension de lois et de règlements

Centre de services partagés Québec

Compréhension de lois et de règlements

0% 0/4

Temps alloué : 15 min

Temps restant : 14:40

☆ 4. Pour cette question, vous êtes responsable du calcul de l'aide financière pouvant être accordée aux musées. Vous recevez l'appel d'un chargé de projet du Musée des arts modernes qui veut connaître le montant de l'aide financière auquel le musée a droit pour tenir une exposition d'œuvres. Parmi les questions suivantes, vous devez choisir celle ou celles qui font partie des questions essentielles à demander au chargé de projet en vue de déterminer le montant de l'aide financière auquel le musée a droit.

1. Cette exposition sera de quelle durée ?
2. Avez-vous reçu de l'aide financière pour une autre exposition d'œuvres au cours de la dernière année ?

a) 1 seulement

b) 2 seulement

c) 1 et 2

d) Aucune des deux

Documents de référence

Document 1 : Loi sur l'aide financière accordée aux musées

Document 2 : Règlement sur les musées reconnus par la Fondation québécoise des amis des musées

Document 3 : Règlement sur l'aide financière accordée aux musées par la Fondation québécoise des amis des musées

Document 1 : Loi sur l'aide financière accordée aux musées

1. Les musées sont institués dans la province de Québec dans le but d'encourager les sciences, les lettres et les arts.
2. Les activités des musées ont pour objet de diffuser des connaissances et d'exposer des œuvres. Elles se classent selon les catégories suivantes :
 - a. scientifiques ;
 - b. littéraires ;
 - c. artistiques ;
 - d. autres.
3. La diffusion des connaissances se manifeste notamment par la tenue de conférences, d'ateliers, de projections cinématographiques, de lancements et de représentations théâtrales.
4. Les activités des musées sont financées conformément au Règlement sur l'aide financière accordée aux musées par la Fondation québécoise des amis des musées.

Aide

Toutes les questions Questions sautées (3) Questions à réviser

1 2 3 4

Précédent Suivant

Deuxième projet pilote

Aptitudes au travail de bureau

Centre de services partagés Québec

Aptitudes au travail de bureau

Temps alloué : 15 min
Temps restant : 14:46

0% 0/9

CALCUL ARITHMÉTIQUE

Pour répondre aux questions 1 et 2, vous devez effectuer les calculs arithmétiques qui vous sont présentés. Ces calculs doivent être faits sans l'aide d'une calculatrice.

☆ 1.
$$\begin{array}{r} 66,4 \\ +81,7 \\ \hline ? \end{array}$$

- a) 138,1
- b) 138,2
- c) 148,1
- d) 148,2
- e) Aucune de ces réponses

☆ 2. $224 \div 14 = ?$

- a) 8
- b) 10

Aide

Toutes les questions Questions sautées Questions à réviser

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Précédent Suivant

Deuxième projet pilote

Résultats

Points positifs : chronomètre, barre de navigation, grosseur du caractère, simplicité de la plateforme.

Points à améliorer : surligneur, feuille brouillon, certaines formes d'examens moins appréciées.

Points à considérer : limiter les risques de tricherie, longueur du texte, durée de l'examen, niveau d'aisance en informatique, fatigue visuelle, bruit.

En conclusion

Le testing en ligne présente plusieurs avantages, mais aussi certaines limites.

Principaux avantages :

- Image de marque – facteur d’attraction
- Rapidité de l’administration et de la correction
- Économie de papier – développement durable
- Économie de coûts à long terme

Principales limites :

- Risque de problèmes informatiques
- Sécurité des systèmes (protéger les examens)
- Coûts de départ élevés
- Plus de risques liés à la tricherie

Merci de votre attention!